

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

Séance du : 9 mars 2020

Convocation du : 24 février 2020

Objet : Vote du budget principal 2020.

L'an deux mille vingt, le neuf mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président, assisté de Mme Françoise Pinet, secrétaire.

Etaient présents : J-M. Bernard, J. Francou, F. Pinet, S. Simion, A. Froget, M. Barthelemy, B. Lapeyre, A. Laurens, C. Acanfora, M. Ricou Charles, S. Osinga, M. Truc, M. Mesle, R. Frey, F. Gascard, M. Chautant, JF.Contoz, F. Galmiche, J. Revoux, JM. Gueyraud, JC Vallier, JP Brioulle, P. Schiazza, R. Moreau, M. Gaudy, J. Bourbousse, N. Ferrere, F. Gatounes, J. Marcellin, B. Saudemont.

Excusés : JP Bellet, T. Fodera, R. Aquino, T. Gau, J-P. Artigues, F. Darini, M. Gaignaire

Pouvoirs : Thierry Gau absent a donné pouvoir à Maurice Chautant
Jean-Paul Artigues absent a donné pouvoir à René Moreau
Fabienne Darini absente a donné pouvoir à Bernadette Saudemont

Le vice-Président délégué aux Finances, Jacques Francou, présente les prévisions budgétaires du budget principal 2020.

Celui-ci présente une section de fonctionnement en équilibre à 7 189 577 € € et une section d'investissement en équilibre à 4 021 693.64 € €.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote à la majorité des voix exprimées, le budget principal 2020.

votants : 33 dont 3 pouvoirs	pour : 30	abstentions : 3	contre : 0
------------------------------	-----------	-----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Jean-Marie Bernard



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20200309-De28_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2020

Affichage : 17/03/2020